L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 25 AVRIL 1886.

59ème Année.

FEUILLETON.

No. 5 Commencé le 28 mars

L'INSTITUTRICE

PAR

CHARLES DOLLFUS

(Suite et fin.)

M. de La Roche protesta. Il dut se rendre toutefois. On mettait à sa charge les conséquences d'un refus, et, si sceptique qu'il fût en matière médicale comme en tout autre, il ne laissait pas de voir combien Berthe était changée, devenue méconnaisable à tous les yeux.

Suivant le conseil du vieux docteur, nous nous décidâmes pour Langrune, dans les environs de Caen. C'est une plage modeste, inconnue du beau monde et qui n'est pas à la mode. On y vit comme l'on veut, chacun à sa guise. Le voyage déjà fit diversion. Berthe n'avait jamais vu la mer. A l'arrivée, ce spectacle la remplit d'admiration. Elle ne pouvait se lasser de contempler l'immensité mouvante qui se confondait au loin avec le ciel; les narines dilatées, les yeux rayonnants, elle respirait à pleins poumons, avec délices, l'air qui venait du large. Son retour à la santé tint du miracle. Dès les premiers jours elle reprit son entrain, ses joues pâlies recommencèrent à se colorer, l'appétit reparut et par surcroît le sommeil, que la mer éloigne si souvent. Elle se ranimait, refleurissait ainsi qu'une plante qu'on aurait mise à la lumière au sortir d'un caveau. Si notre état physique dépend beaucoup de notre état moral, à quel point les influences qui agissent sur le corps peuvent-elles en retour modifier la cours de nos idées? Nous aspirons avec l'air du large des bouffées d'espoir, et tandis que l'espace s'étendait à perte de vue devant nos yeux, l'horizon reparaissait aussi dans nos âmes. Quelle raison pouvait avions-nous d'espérer? Ne faudrait-il pas notre retour nous emprisonner de nouveau dans une existence où nulle échappée ne nous rosterait ouverte? Qu'importe! Nous avions pris à tâche de ne pas songer d'où nous étions venus, où nous serions contraintes de retourner. Et cela nous était facile. Moi-même, je me sentais imprégnée, grisée d'air et de liberté. Nous courions le long de la plage comme deux échappées de pension, et je ne saurais dire vraiment quelle était alors la plus jeune de nous deux.

Le docteur avait recommandé de ne pas nous loger trop près de la mer. Nous trouvâmes comme à souhait une maisonnette à dix minutes de la plage. Elle semblait nous avoir attendues. Trois chambres de plein pied, un petit jardin tout fleuri de roses, au tilleul pour nous nous donner de l'ombre dans l'après-midi : que pouvions-nous désirer de plus! Tout près de la mer était située une seconde maison de même apparence et non moins modeste. Elle ne tarda pas à être occupée par une vieille dame, veuve d'un professeur de la Faculté de droit de Caen, et qui venait, nous dit-on, y passer chaque année les mois de juillet et d'août avec son unique domestique. Cette vieille dame, devenue notre voisine, nous plaisait infiniment. Il y avait tant d'aimable bonté, de simplicité et de calme dans sa personne! Cela vous reposait l'esprit rien que de la voir. Nous ne tardâmes point à lier connaissance avec elle, et, la connaissance faite, nous ne cessâmes de voisiner à chaque heure du jour. Lorsque nous n'étions pas ensemble assises au bord de la plage, nous nous réunissions tantôt dans son jardinet, tantôt dans le nôtre, travaillant, lisant, causant.

—Je voudrais l'avoir pour grand'mère, me disait Berthe.

Avec son bonnet ruché, surmonté d'une capeline sombre, son vêtement noir, elle représentait en effet la grand'mère par excellence. On l'eût cru détachée du cadre d'un vieux maître hollandais. Dans chacune de ses paroles on goûtait le suc de l'expérience, sans mélange d'amertume ni d'aigreur. Ceux que l'expérience n'aigrit pas, elle les améliore et les adoucit. Dans les traits si paisibles de l'excellente dame, dans ses yeux encore si limpides malgré son âge, brillaient la tolérance et la sympathie humaines. Elle s'intéressait à tout en dépit de ses soixante-dix ans, unissant à l'esprit le plus cultivé, au sens le plus droit un cœur demeuré jeune, un cœur d'enfant, je n'ai pas honte de dire qu'elle se mit tout de suite à adorer Berthe.

Le mois de juillet s'écoula; il nous semblait être arrivées de la veille. J'écrivis à M. de La Roche pour le mettre au courant de l'heureuse transformation qui s'opérait dans la santé de sa fille et pour lui demander de nous laisser passer encore tout le mois d'août au bord de la mer. J'écrivis en même temps au docteur, afin qu'il appuyât ma demande de son autorité. La réponse fut déplaisante, mais approbative. C'était l'essentiel. Le jour même où nous parvint la lettre de M. de La Roche, la vieille dame en reçut une, elle aussi, qui la mit dans un grand bonheur. Son fils, dont elle nous avait parlé bien souvent, professeur à Caen ainsi que l'avait été son père, lui annonçait qu'il la rejoindrait dès que les vacances s'ouvriraient, c'est-à-dire dès la semaine suivante. Cette nouvelle, qui la ravissait, en revanche me troubla profondément, car je pressentais ce qui allait arriver. Que résoudre, que faire! Le cas était embarrassant. Je n'avais pas prévu cette visite lorsque je me liais sans arrière-pensée et dès la première heure avec notre bonne voisine. Il n'était plus possible à présent de revenir à une attitude de réserve que n'eût en toute autre occasion commandé la prudence. Changer de logis n'était guère chose faisable; quelle raison donner d'une pareille détermination alors que nous n'avions cessé, Berthe et moi, de nous féliciter en présence de Mme Aublet (c'était son nom) d'avoir si bien rencontré? Les appréhensions que j'avais conçues ne tardèrent pas à se justifier, lorsque, dans la matinée qui suivit son arrivée, Mme Aublet nous présenta son fils. Il était fait comme elle pour attirer la sympathie, pour inspirer l'estime et la confiance dès la première vue. Je ne sais rien qui sout plus propre à charmer un cœur féminin que l'alliance, d'ailleurs bien rare chez un homme, de l'énergie avec la douceur, de l'assurance tranquille et ferme avec la bonté. Les femmes sentent d'instinct qu'elles trouveraient chez de semblables natures ce dont elles ont besoin : un appui pour leur faiblesse, un foyer d'affection qui ne s'éteindra pas dans la possession.

Ainsi remises en présence de l'alternative qui s'était dessinée avant notre départ, je pris mon parti sur-le-champ et j'informai M. de La Roche de ce qui s'était passé à Langrune. A mesure que j'avançais dans mon récit, ses traits prenaient une expression plus farouche. Son teint pâli passait au rouge vif, presqu'au violet; ses yeux devenaient terribles, ses poings se crispaient, tous les muscles de sa face congestionnée jouaient. Jamais je ne vis une telle expression de fureur concentrée. J'eus peur qu'il ne prît une attaque. Il me laissa finir, mais quand vint le dernier mot, la demande faite par la mère : — Et vous avez souffert cela! madame! s'écria-t-il menaçant, vous! vous en qui j'avais placé ma confiance!... vous dont la premier, l'unique devoir était de faire le contraire de ce que vous avez fait! Il suffit. Je vous laisse à fixer le jour prochain où nous nous séparerons. Vos émoluments vous seront réglés dès ce soir par mon intendant; pour le reste, le cocher est à vos ordres. Adieu, madame, car je n'espère pas vous revoir.

Était-ce l'exaltation de la colère qui avait délié sa langue alourdie? mais il termina sa véhémente apostrophe sans hésiter, avec une volubilité qui naguère m'eût surprise. J'étais atterrée. Pour me remettre un peu, je sortis dans la campagne et marchai longtemps tête baissée, le voile sur le visage, en proie à une agitation affreuse. Lorsque je revins, je ne savais ni ce que j'allais dire, ni ce que j'allais faire. Je tentai à tout hasard dans la chambre de Berthe. Elle ne s'y trouvait pas. Je m'informai si elle était sortie. On m'apprit que par ordre de son père elle avait dû quitter mon voisinage sans délai pour se rendre dans une autre partie du château, dans l'appartement même qu'avait occupé sa mère, et dont il lui était prescrit de ne point sortir jusqu'à nouvel ordre. Une domestique commise à sa garde se trouvait chargée de veiller à ce que la consigne fût rigoureusement exécutée. Je bénis, en apprenant avec consternation cet événement, qu'on voulait empêcher toute communication entre nous jusqu'à mon départ. Avait-on craint une fuite résolue de concert? Cette crainte n'eût pas été sans fondement, car, je l'avoue, c'est l'idée qui me vint tout d'abord. Les situations extrêmes poussent aux résolutions extrêmes. N'étais-je pas placée entre la mère à laquelle j'avais promis de veiller sur son enfant, et le père qui voulait me l'enlever! Mon cœur, ma conscience appartenaient à la promesse que j'avais faite, et qui me donnait des droits sur cette enfant.

Quel autre moyen, d'ailleurs, me restait-il de la sauver? Si je l'abandonnais derrière moi, elle mourrait de chagrin. Son père lui laisserait-il même le refuge du couvent dans l'état d'exaspération où l'avait mis le récit de ce qui s'était passé à Langrune? La mère était morte; la fille, qu'on venait d'enfermer dans le même pavillon solitaire, était-il sûr qu'on ne l'y laisserait point à son tour, avec l'espoir d'extorquer à sa détresse ce que jamais on n'obtiendrait de son cœur? Mais comment décider Berthe à quitter le château avec moi? Comment même le lui proposer, en concerter avec elle les moyens? Cette difficulté était-elle être surmontée, la fuite nous affranchirait-elle réellement? C'était un rapt. Le père gardait ses droits. Nul doute qu'il les ferait valoir. Où aller pour ne pas être rattrapées, en quel lieu nous dérober à d'inévitables poursuites? Notre évasion aggraverait les choses. Berthe serait ramenée seule d'où elle venait, et c'est alors que rien ne lui serait épargné, que tout espoir serait perdu de nous revoir jamais.

Si ma dignité me commandait de partir dès le lendemain, mon devoir m'imposait d'épuiser le répit possible, de gagner un jour ou deux encore. Il pouvait dans l'intervalle se passer quelque chose. Quoi? je ne l'imaginais pas. J'aurais voulu revoir le bon docteur, le mettre au fait, lui tout dire, afin qu'il tentât d'intervenir en notre faveur. Il avait pris quelque crédit pendant notre absence auprès de M. de La Roche, lequel avait senti sa robuste santé chanceler sous une première commotion.

Le docteur ne vint pas le lendemain. Je commençai mes apprêts de départ. J'avais décidé de passer une dernière nuit dans la maison et de faire l'impossible pour voir Berthe. Mais je rôdai inutilement du côté de sa chambre qui demeurait fermée, je descendis inutilement vingt fois dans la cour pour jeter un regard furtif sur la fenêtre du pavillon : les rideaux ne s'écartèrent pas.

Lorsque la servante m'apporta mon repas, je la supplia de me conduire vers elle, de lui faire au moins parvenir quelques lignes de ma main.

—Je serais renvoyée sur l'heure si je le faisais, me répondit-elle, et d'ailleurs comment m'y prendrais-je? Notre pauvre demoiselle est gardée à vue par quelqu'un qui ne la quitte pas. Sa porte est close au verrou et le verrou ne doit être tiré que lorsque vous serez partie. C'est l'ordre formel de monsieur.

A mesure que la nuit tombait, s'éclipsait dans mon cœur la dernière lueur d'espérance. Suivrait-elle que je partais? Les mesures plus que sévères prises à son égard ne le lui disaient que trop sans doute. Et toujours cette même pensée revenait m'assaillir. Qu'allait-elle faire? qu'allait-elle devenir? C'était épouvantable de la laisser ainsi.

Trouvant que je tardais trop, M. de La Roche me fit savoir que la voiture était commandée pour six heures du matin, et qu'elle devait me conduire au premier train partant de Nevers à destination de Paris. Durant cette nuit affreuse, j'écrivis une lettre à l'adresse de Berthe, une autre, mais très brève, à Mme Aublet, où je lui annonçais que je l'irais voir sous peu et lui recommerais ce qui avait motivé mon départ.

Avant que l'aube fermât l'œil, l'aube vint, emplissant ma chambre de sa lueur grise. Le jour s'établit par degrés. Un coq chantait dans le voisinage. J'entendis, à cinq heures et demie, qu'on attelait dans la cour la percheronne qui, un an auparavant, presque jour pour jour, m'avait amenée en ces lieux. On vint frapper à ma porte. Il fallut me résoudre. Je descendis lentement l'escalier, m'arrêtant encore sur les marches, l'oreille tendue vers le pavillon. Voilà le seuil franchi. La carriole attend devant le perron. J'y monte. Le cocher saisit les guides, la voiture s'ébranle, lorsqu'un cri tout à coup retentit : c'est Berthe qui vient d'apparaître, après avoir ouvert brusquement la fenêtre du pavillon dont la vitre vole en éclats.

—Arrêtez! crie-t-elle au cocher, arrêtez ou je saute!

Elle menaçait en effet de se précipiter dans la cour.

—Berthe, ma chérie! calmez-vous, je ne partirai pas, je reste, personne ne me fera vous quitter.

J'étais redescendue de la voiture. Le cocher demeurait sur son siège, pétrifié, le regard dirigé vers la fenêtre. En cet instant survint M. de La Roche, qui s'était posté près de l'écurie, afin de s'assurer, je pense, de mon départ par ses propres yeux.

Berthe ne quittait pas la fenêtre. Lorsqu'elle vit s'approcher de moi son père chancelant dans l'ivresse de la colère :

—Je ne veux pas qu'elle parte! lui cria-t-elle. Si vous la renvoyez, je mourrai. Prenez-à ma mère!

M. de La Roche resta un instant cloué à sa place, sans voix, sans geste. Puis il s'effondra sur le sol, foudroyé; un valet de ferme et le cocher le transportèrent dans sa chambre. Étendu sur son lit, il râlait. Une écume sanguinolente sortait de sa bouche, sa face était horriblement convulsée; ses yeux vitreux, levés en haut, demeuraient sans regard. Quel spectacle! Pendant que je me penchais sur lui, remplie de pitié et d'horreur, je sentis un bras qui m'enlaçait, j'entendis un sanglot à mon oreille. C'était Berthe. Elle venait de nous rejoindre, elle se penchait à son tour sur cette face convulsée. La stupeur se lisait dans ses traits. On avait aussitôt envoyé quérir le médecin. Plus d'une heure s'écoula avant son arrivée, durant laquelle nous craignions à chaque instant de voir expirer M. de La Roche. Des sinapismes que je lui mis aux pieds semblèrent produire quelque effet. Ses yeux reprirent un semblant de vie, il remua légèrement l'un de ses bras inertes. Il essaya même de balbutier quelques paroles. A ce moment un bruit de roues se fit entendre. C'était enfin le docteur. Berthe se précipita à sa rencontre :

—Sauvez mon père, s'écria-t-elle, je vous en conjure! Vite, vite! il se meurt. Elle entraîna le docteur. Arrêté sur le seuil de la chambre, au premier coup d'œil que celui-ci jeta sur le malade, je vis qu'il le jugeait perdu. Il essaya d'une saignée, qui d'abord produisit un résultat sensible. Le côté gauche du corps reprit quelque mouvement, la bouche assez de liberté pour articuler deux ou trois mots à peu près distincts. Ce ne fut qu'une rémittence fugitive. Le docteur n'en déduisit aucune chance de rétablissement : chose qui, du reste, n'était même pas à souhaiter, parce que M. de La Roche, selon lui, ne s'en tirerait que pour demeurer infirme de cerveau, sinon totalement imbécile, et menacé d'une seconde apoplexie qui l'emporterait. Mieux valait la mort tout de suite, sans ce triste répit qui n'est plus la vie et qui ne laisse subsister, après l'éclipse de l'intelligence, qu'un lourd amas de chair animé d'un souffle toujours près de s'éteindre. Pourtant le corps de ce rude chasseur avait acquis une telle résistance, que trois jours après il n'avait pas cessé de respirer, que même il semblait se relever de son état. Les yeux, qu'avait repris quelque éclat, nous regardaient vaguement. Le plus souvent, ils se tournaient vers Berthe. Il la reconnaissait donc. Elle ne cessait de l'embrasser, de lui murmurer tout près de douces, de tendres paroles

On l'avait dressé sur son séant au moyen de coussins et d'oreillers.

Durant la troisième nuit, il prononça assez distinctement, en regardant Berthe, le nom d'un parent éloigné. Nous lui demandâmes s'il désirait le voir venir au château. Un léger mouvement affirmatif de la tête nous répondit. Berthe prit alors sa main glacée, et s'agenouillant au bord de son lit, le visage inondé de larmes : — Pardon, supplia-t-elle, pardon, mon père, je vous aime bien!

Les yeux du pauvre homme brillèrent d'un dernier éclat, un sourire d'apaisement effleura son masque; puis le souffle s'arrêta dans sa poitrine haletante, le visage redevint immobile, les yeux s'éteignirent. C'était la mort, c'était la délivrance.

Nous envoyâmes une dépêche à la personne qu'il avait désignée, un oncle de sa femme, qui, nous rejoignit dès le lendemain et fut assister aux obsèques. La cérémonie terminée, le tuteur désigné de Berthe, un bien brave homme s'il en fut, se mit en devoir de régler la situation. Parmi les papiers du défunt, on ne trouva nulle indication testamentaire, aucune instruction touchant sa fille. Berthe devenait l'héritière d'une fortune considérable. Une semaine se passa au milieu de cet inventaire. La besogne mortuaire finie, avec l'aide du notaire, le brave oncle, soucieux d'assurer sans désemparer le sort de sa pupille, me prit à part et s'informa longuement de ce qui la concernait. Il ne l'avait pas vue depuis qu'on s'était retirée à la campagne et n'avait rien appris touchant l'existence de la famille, autrement que par des rumeurs qui frisaient la légende. Je lui fis en détail le récit de tout ce qui s'était passé depuis mon entrée dans la maison, en n'omettant que la confidence que j'avais reçue de la mère mourante. Il m'écouta sans m'interrompre, le menton appuyé sur sa canne, et se contentant de pousser par intervalles quelque exclamation pour soulager son cœur accablé de mes révélations.

Ainsi mis au fait, sa résolution fut prise aussitôt de se rendre à Caen et de faire la connaissance de nos amis. Nous le laissâmes partir en toute sécurité, assurées qu'il reviendrait converti à notre cause. Il ne demandait pas mieux d'ailleurs. La lettre qu'il nous écrivit bientôt ne fut qu'un long dithyrambe en l'honneur de Mme Aublet et de son fils.

L'année de douleur et d'angoisse, l'année terrible était passée. Lorsque revint le printemps, il y eut sur terre deux heureux de plus, sans compter Mme Aublet et moi, dont le bonheur doublait en le reflétant celui du jeune couple béni de Dieu.

FIN

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DESITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie	$115,641 66	
de rivières	7,773 86	
maritimes	6,895 13	
		$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884		40,206 60
		$170,520 25
A déduire:		
Pertes d'incendie	$43 669 76	
Pertes de rivières	892 50	
Pertes maritimes	2,970 62	
Réfaction	17,457 87	
Réassurances	15,296 22	
Primes remboursées	8,932 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de pompe, etc., moins excompte et intérêt	26,588 64	
		$113,713 48
Réservé pour pertes non estimées	$ 5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés et pour et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'assurance	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885	29,613 70	
	$ 56,806 77	
La Compagnie possède l'actif suivant		
Billets d'action	$ 6,380 92	
Prêts sur nantissement et hypothèque	158,101 86	
Billets à ordre	6,011 69	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	76,437 90	
Primes en voie de collection	40,215 50	
Meubles de bureau, divers	4,523 53	
		$306,701 30

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	5,107 00
Intérêt et dividendes	22,086 07
Réserve pour primes non acquises	29,613 70
Profits de réserve et surplus	129,511 23
	$306,701 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNÈS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment par devant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, au demande:

DIX POUR CENT intérêt annuel et CINQ POUR CENT dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.

R. H. BENNÈS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Aleander, Léon Bertoli, H. H. Berthold, Phil. Bock, Peter Blaise, P. Egan, E. Ellerman, Jno. Fitzpatrick, C. Tessier Jr., Chas. Heinrd, A. H. Isaacson, I. N. Marks, A. A. Michinard, Wash. Marks, T. Prudhomme, A. H. Newed, Otto Thomas, Jno. Everett.
22 janv—1 mois

QUATORZIEME

Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885 :

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$167,769 64
Sur risques de rivière	10,911 57
Sur risques de mer	4,400 42
	$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884	32,854 95
	$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction	$12,005 41
Réassurances	7,956 66
	49,962 07
Primes nettes	$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période:	
Sur incendies	$115,723 01
Sur les rivières	3,440 65
Sur les mers	1,239 30
Taxes	3,978 06
Bureau des réassurances	1,529 39
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage	9,437 08
	$133,707 49
	$32,267 06

ACTIF.

Comptant	$9,667 20
Primes en cours de perception	29,812 46
Biens immobiliers	30,782 45
Bons, actions de banques et autres	39,096 26
Meubles de bureau et installation	2,370 25
Billets garantis par nantissement	4,699 68
Billets garantis par hypothèques	15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances	3,905 46
	$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle Orléans, le 21 janvier 1886.

J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs

E. Pragst, A. Walz,
M. Popovich, F. Aufmkolk,
R. Saboy, M. Vonderbanck,
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew,
A. D. Finley, A. Haber,
Theo. L. Sugg, S. M. Miller,
Chas Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, O. A. Schneidau,
F. Thormählen, Ferd. Goldsmith,
N. Seibel, A. Xiques,
Peter Blaise, B. Campiglio,
Frank Barker.
22jan —1m

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une experience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prematurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.

2marsS6—1an

CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,

162 RUE GRAVIER.

BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC

19 juil 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits

tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

ST-GERMAIN, Boyer, mercredi, 28 avril.
ST-LAURENT, de Jouselin, mercredi, 5 mai.
NORMANDIE, de Kerasbrec, mercredi, 12 mai
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 19 mai.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) ..... $80 $100 et $120
Deuxième classe $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

ALB. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier
P.S.—Chaques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

1re cabine, $60 à $100. Aller et retour $110
2e cabine, $35. Aller et retour, $60.
Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,

A. K. MILLER & CO., 87 Carondelet.
F. X. GUERRY, 19 rue du Camp.
ED. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—e5 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 28 avril à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:

ENTERPRIZE, HUDSON
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON, Capt. Freeman, Partira de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine $15
Entrepont $10

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED HOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

NEW CAMELIA, SERVICE D'HIVER.

Le vapeur à partir du 1er Novembre 1885, partira de Milneburg à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs Elysées:

MARDI, à l'arrivée du train de 12 m.
JEUDI " " " 12 m.
SAMEDI " " " 3 p. m

Retour—Laissera Old Landing

LUNDI ..... 5 a. m.
MERCREDI ..... 12 m.
VENDREDI ..... 7 a. m

Tous les temps le permettant.

Prix du tarif pour Mandeville et Jeffersonville $1 00
Prix du tarif pour Madisonville 1 25
Prix du tarif au delà de Madisonville et pour Old Landing 1 50

Excursions tous les dimanches.

Le fret est reçu journellement à la gare du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
1er mai— 47 rue Carondelet.

Ligne régulière du haut de la côte,

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.

Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et eux les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION,

Part tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures

ISABEL,

Part tous les MARDIS à 5 heures p. m. et les SAMEDIS à midi.

Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.

BANUBE,

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à midi.

1er sept B. RIVET, Agent.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très flu et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les maux de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat avec avec succès les congestions du foie et les irritations de la peau, et fréquentes chez les enfants.

C'est donc un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Chez monsieur—Le cordial que vous avez en la bonté de m'envoyer a mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions digestives.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angola Casenave.

Pendant quinze années consecutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été soulée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et je me sens plus, je me crois même guérie, car, depuis le 27 février je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en a qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'on ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:

"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit **L'Elixir Oriental** dans des différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats prônés, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

"W. R. MANDEVILLE, D. M.
"488 rue Magazine

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MME REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.
Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:
AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI

Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans
Vente en gros et au détail.
Et chez **M. J. VERGNOLLE,**
12 avril— 65 Dauphine

ASSURANCES.

Vingt-Huitième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 188 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Sur les risques d'incendie	$409,245 28	
Sur les risques de mer	54,324 83	
Sur les risques de rivières	26,385 35	
	$490,555 46	
A ajouter: Primes non acquises de 1884	83,989 25	$574,544 71
A ajouter: Intérêts, profits et pertes		20,871 00
		$595,415 71
A déduire: Pertes payées sur les risques d'incendie	$183,905 58	
do sur les risques de mer	25,498 63	
do sur les risques de rivières	12,268 43	
	$226,672 64	
Taxes	26,187 43	
Réassurances	26,410 07	
Primes remboursées	60,353 31	
Réfaction	73,902 27	
Bureau des assurances, commissaires et autres dépenses	38,826 21	$429,442 53
		165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 o/o payé en juillet 1885		12,206 20
		$153,766 98

Dividende semi annuel de 5 o/o, payable à partir du 14 janvier 1886 ..... 12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées 16,732 84
Pertes sur nantissement réclamées et non payées 104,534 14
Montant porté au fonds de réserve 20,000 00
..... $153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques	26,316 67
Effets pour primes	5,921 88
Billets à recevoir, demande	9,3 [illegible] 50
Bons d'Etat et de ville	44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance	3,100 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Dans banques	4,038 59
Primes en voie de perception	106,244 18
En caisse	60,885 79
Total actif	$403,766 98

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises	104,534 14
Pertes non réglées	16,732 84
Dividende déjà déclaré le 13 janvier 1886	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON,
Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886.

M. T. DUCROS, Notaire.
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement resolu qu'un second dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885, [illegible] payable en argent à partir de ce jour, [illegible] des profits vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.

14 janv—

Dix-neuvième état de situation annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incend